

Le 11 juillet 2018

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

**Amboise**

PRESENTEE PAR



**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION**

**DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES  
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES »**

**DE LA SOCIETE ALTAMIR**

**PRIX DE L'OFFRE : 17,36 euros par action Altamir coupon attaché, 16,71 euros par action  
Altamir coupon détaché <sup>1</sup>**

**DUREE DE L'OFFRE : Le calendrier de l'offre sera déterminé par l'Autorité des marchés  
financiers conformément à son règlement général.**

Le présent communiqué établi par Altamir est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du Règlement Général de l'AMF, le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Altamir a été déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public le 11 juillet 2018.

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Altamir est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'Altamir ([www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)). Il peut être obtenu sans frais auprès de :

**ALTAMIR**

1, rue Paul Cézanne

75008 Paris

**CONTACT :**

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : [investors@altamir.fr](mailto:investors@altamir.fr)

<sup>1</sup> Le dividende de 0,65 euro approuvé par l'assemblée générale des actionnaires le 26 avril 2018 a été détaché le 23 mai 2018 et mis en paiement le 25 mai 2018.

*L'Offre est faite exclusivement en France.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public.*

*Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*